

L'AVANTAGE

concurrentiel

Veillez communiquer avec nous à l'adresse EquitableLifeMarketing@equitable.ca

[English version](#)

NOUVEAUX taux d'assurance vie temporaire en vigueur le 5 janvier 2019

L'Assurance vie Équitable^{MD} défie la concurrence avec ses nouveaux taux d'assurance vie temporaire.

[Pour en savoir davantage.](#)



L'Assurance vie Équitable^{MD}
défie la concurrence
avec ses NOUVEAUX taux d'assurance
vie temporaire de 20 ans et 30/65!

Il est maintenant possible d'utiliser le système de proposition en ligne Proposition *directe*^{MD} pour les fonds indispensables Sélects.

Vous bénéficiez des mêmes caractéristiques que celles de l'assurance vie et de l'assurance maladies graves. Il est maintenant à votre disposition pour les fonds distincts. La Proposition *directe* est simple à utiliser et pratique; elle constitue un excellent moyen de faire affaire avec l'Assurance vie Équitable.

[Pour en savoir davantage.](#)

C'est la saison des REER. Il est temps de penser à l'assurance maladies graves. Que dites-vous?

Pour bien des Canadiens qui reçoivent le diagnostic d'une maladie grave et qui ont besoin d'argent pour couvrir leurs dépenses, les REER sont la ressource financière qu'ils utilisent en premier. Il existe une meilleure solution. L'assurance vie maladies graves ÉquiVivre^{MD}. [Pour en savoir davantage.](#)

Vous pouvez dorénavant cotiser davantage au compte d'épargne libre d'impôt.

À compter du 1^{er} janvier 2019, le plafond de cotisation annuel au CELI a augmenté passant ainsi de 5 500 \$ à 6 000 \$.

Les CELI offrent aux clients une excellente option pour faire fructifier leur épargne. Ils leur permettent de pouvoir accéder à leur argent lorsqu'ils en ont besoin, avant ou pendant la retraite. Encouragez vos clients à commencer dès aujourd'hui! Pour de plus amples renseignements sur les options offertes, veuillez cliquer [ici](#).



La Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves (n° 350FR) est de retour sur EquiNet^{MD}.

À la demande générale, la version PDF imprimable de notre formulaire *Proposition d'assurance vie ou d'assurance maladies graves (n° 350FR)* est de nouveau disponible à la page des formulaires d'assurance sur *EquiNet*.

Le 4 février est la Journée mondiale contre le cancer.



On prévoit que 1 Canadien sur 2 recevra un diagnostic de cancer au cours de sa vie.¹ Le cancer compte pour 64 % des demandes de réclamation payées aux titulaires de contrat d'assurance maladies graves ÉquiVivre.²

Oubliez les chiffres et misez sur le rétablissement grâce à [l'assurance maladies graves ÉquiVivre](#).

¹ www.cancer.ca ² Données des réclamations d'assurance maladies graves de l'Assurance vie Équitable de 2002 à 2016

La santé mentale touche tout le monde.
Le 30 janvier, joignez-vous à la conversation.



RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Le bulletin L'avantage concurrentiel est à titre informatif seulement et son contenu ne constitue pas un avis juridique ou fiscal ou comptable. Toutes les mesures possibles ont été prises pour s'assurer de son exactitude, certaines erreurs ou omissions ne sont toutefois pas exclues. ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Tous droits réservés. Toute reproduction ou redistribution de cette publication, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation écrite de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, est interdite.